

Nathalie DELATTRE

**Présidente du Parti Radical
(par interim)
Ministre déléguée auprès du Premier
Ministre chargée des relations avec le
Parlement**



Nathalie Delattre est une femme politique française, née le 2 décembre 1968 à Aubervilliers Seine-Saint-Denis. Présidente par interim du Parti radical, elle est Ministre déléguée chargée des relations avec le Parlement, conseillère municipale de Bordeaux, et conseillère de Bordeaux Métropole. Elle a également été sénatrice de la Gironde, adjointe d'Alain Juppé, en charge du quartier Bordeaux Maritime, et conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine. Nathalie Delattre est mère de trois enfants.

Formation

Nathalie Delattre a grandi à Périgueux en Dordogne. Son père, retraité, était représentant en outillage et sa mère, retraitée, femme de ménage. Ses années lycée, qu'elle passe au sein du lycée Laure Gatet, voient émerger son goût pour la politique à l'occasion d'une table ronde sur la loi Devaquet, où elle représente les lycéens.

Elle est titulaire d'un DEUG obtenu en 1988 à l'Institut d'études économiques et juridiques de Périgueux (devenu Département d'études juridiques et économiques de Périgueux / DEJEP), où elle crée l'Amicale de droit et en assure la présidence pendant deux ans. Elle continuera à s'engager dans la vie associative à Bordeaux, où elle prépare en 1989 une licence de droit à la faculté. Présidente de l'Amicale des étudiants, elle anime une équipe de 5 salariés dans une association qui compte 1500 membres, et siège au Conseil d'administration de l'Université Bordeaux I.

Inscrite en maîtrise de droit à l'Université Lumière-Lyon-II, elle ne peut poursuivre ses études du fait d'une activité professionnelle chronophage. En 2006, elle obtient un diplôme universitaire d'aptitude à la dégustation des vins, mention bien.

Carrière professionnelle

Nathalie Delattre a occupé différents postes à responsabilité dans les secteurs publics et privés. De 1992 à 1993, elle est collaboratrice juridique de la Maison du Bâtiment, des Travaux Publics et des Transporteurs routiers de la Dordogne.

En 1994, elle devient assistante parlementaire du député Parti radical Jean-Pierre Calvel (7ème circonscription du Rhône). Elle suit particulièrement les dossiers relatifs à l'insertion et à la première expérience professionnelle des jeunes.

A partir de 1996, elle travaille au Conseil régional d'Aquitaine. Elle y est déléguée territoriale au sein de la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage. En 2000, elle devient responsable de la division études et conseil auprès de la sphère publique dans le cabinet Consulting Européen.

A partir de 2003, elle devient viticultrice aux côtés de son compagnon, et s'investit dans le développement commercial de leur exploitation. En 2007, leur vin est classé dans de nombreux guides, et décroche une étoile au guide Hachette.

Engagement associatif

En 1998, elle devient membre de l'association (Visite des malades dans les établissements hospitaliers), avec laquelle elle effectue des visites auprès de malades hospitalisés, notamment à l'Hôpital Saint-André de Bordeaux. Elle développe au sein de l'association la section des "dormeuses", bénévoles qui veillent auprès des enfants malades du service pédiatrique de l'Hôpital Pellegrin, à Bordeaux. En 2004, elle devient présidente de VMEH Gironde. Elle devient membre du Conseil d'administration du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux / CHU de Bordeaux et de l'Institut Bergonié.

En novembre 2007, elle est nommée par le Préfet de région au Conseil économique, social et environnemental régional, dans le collège 3, en représentation de l'association Visite des malades dans les établissements hospitaliers|VMEH.

En 2012, elle est récompensée par le Premier ministre pour son engagement associatif, et devient à ce titre chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Parcours politique

Une jeunesse politique en Dordogne auprès d'Yves Guéna

Dès l'âge de 15 ans, Nathalie Delattre s'engage à Périgueux aux côtés d'Yves Guéna, figure du gaullisme et alors président départemental du Rassemblement pour la République / RPR.

En 1989, elle poursuit son engagement au Parti radical et devient, en 1990, responsable des jeunes de la fédération de la Gironde. Dès 1991, elle intègre le Comité exécutif du parti.

En 2002, elle est candidate aux élections législatives dans la première circonscription de la Dordogne, avec l'investiture unique du Parti radical (France), de l'Union pour un mouvement populaire / UMP et de l'Union pour la démocratie française / UDF. Elle obtient au second tour 48,7% des voix face au député sortant.

Un engagement politique en Gironde, avec Alain Juppé

C'est en 2007, à la demande d'Alain Juppé, qu'elle se lance en politique en Gironde, où elle est candidate aux élections législatives sur la quatrième circonscription. Elle obtient 40,5% au second tour. Un "score historique" titré par le quotidien Sud Ouest.

Depuis 2008, Nathalie Delattre est élue à la Ville de Bordeaux, aux côtés d'Alain Juppé, qui la nomme Maire adjointe du quartier Bordeaux Maritime et est élue conseillère communautaire à la Bordeaux Métropole (anciennement Communauté Urbaine de

Bordeaux). La même année, elle est candidate aux élections cantonales sur le canton de Bordeaux 1, où elle parvient, contre toute attente, à se qualifier au second tour, que le conseiller général sortant remportera.

En septembre 2014, elle est candidate aux élections sénatoriales sur la liste Unis pour la Gironde, en 4ème position. Cette liste obtiendra 47,80% des suffrages exprimés. En décembre 2015, Nathalie Delattre est élue conseillère régionale Union des démocrates et indépendants / UDI de Nouvelle-Aquitaine, région qui regroupe les anciennes régions : Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Elle devient vice-présidente du groupe Union des Démocrates et Indépendants, présidé par le maire d'Agen, Jean Dionis du Séjour. Au nom du groupe, ils portent tous deux plaintes à Bordeaux contre les irrégularités constatées par la Chambre régionale des comptes dans l'affaire de la gestion des comptes de la région Poitou Charentes.

Le 1er octobre 2017, elle devient sénatrice de la Gironde suite à l'application de la loi relative au non-cumul des mandats. Elle quitte dès lors ses fonctions d'adjointe au maire de Bordeaux et de conseillère régionale.

Le 28 septembre 2020, elle est réélue Sénatrice de la Gironde et devient le 6 octobre 2020, Vice-présidente du Sénat.

Après la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, elle est appelée le 21 septembre 2024 par le Premier ministre Michel BARNIER à rejoindre son Gouvernement en tant que Ministre déléguée chargée des Relations avec le parlement.

Une filiation au Parti Radical et à ses valeurs

Encartée au Parti radical depuis 1989, elle est membre du Comité exécutif du parti depuis 1991.

En 2003, elle devient vice-présidente nationale du Parti radical. Très impliquée dans la transmission des valeurs radicales (sociales, libérales, laïques et européennes), elle est à la tête de la fédération de la Gironde de 2010 à novembre 2015. Après le retrait de Jean-Louis Borloo pour raisons de santé, elle est élue, en juillet 2014, secrétaire générale du Parti radical, aux côtés de Laurent Hénart. Le ticket Hénart-Delattre obtient 61% des voix face à Rama Yade.

En février 2015, elle devient présidente de la fédération girondine de l'Union des démocrates et indépendants, fondée par Jean-Louis Borloo, et dont le Parti radical est membre fondateur.

Depuis mai 2017, elle travaille à la réunification de la famille radicale et co-anime avec Guillaume Lacroix, 1er vice-président du Parti radical de gauche, les Journées d'été du radicalisme et des progressistes, les 16 et 17 septembre 2017 à Montpellier, présidées par Sylvia Pinel et Laurent Hénart.

Dans le cadre de cette réunification, elle choisit alors de siéger au Sénat au sein du groupe historique des radicaux, le Groupe du Rassemblement démocratique et social. Nathalie Delattre est secrétaire générale du parti réunifié, puis en septembre 2024, suite au retrait de Laurent Hénart de la présidence, elle devient présidente par interim du Parti Radical.